



Piscine intercommunale « Le Dôme »
Avenue des loges, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

AQUADÔME SAINT-GERMAIN

SECTION PLONGÉE SOUS-MARINE / APNÉE

Aigremont – Chambourcy – Le Pecq – Le Vésinet – Mareil - Marly – Marly le Roi – Saint Germain en Laye

N° Affiliation FFESSM : 07-78-0139

Site internet : www.aquadome-saintgermain.fr

SAISON 2021 - 2022

AUTORISATION PARENTALE

Nom et Prénom :

Groupe :

Je soussigné(e), Mr, Mme (*) : père, mère, tuteur légal (*),

Domicilié(e) :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Autorise mon fils, ma fille (*) ci-dessus désigné(e), à pratiquer, au sein de l'ASG Plongée, la plongée sous-marine avec bouteille et en apnée à la piscine de Saint Germain en Laye.

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que l'Aquadôme Saint-Germain, section plongée sous-marine/apnée, est responsable de mon fils, ma fille, (*) pour tout ce qui est directement lié aux cours de plongée dans le cadre des critères suivants :

- 20h30 à 22h30 le lundi soir à la piscine de Saint Germain en Laye
- Pour l'apnée (jours et horaires à compléter)
- Eventuellement à la fosse de Villeneuve La Garenne de 12h30 à 13h30 le samedi ou à la fosse de Conflans Ste Honorine, selon le calendrier prévu pour le groupe auquel il/elle (*) est affecté(e) et selon le calendrier des activités proposées par l'ASG Plongée.

Je reconnais que l'ASG ne pourrait être rendu responsable de ce qui pourrait se produire en dehors de l'enceinte de la piscine ou de la fosse, notamment si mon enfant ne restait pas jusqu'à la fin du cours.

Par ailleurs, je reconnais également avoir été informé que mon fils, ma fille, (*) doit être présent(e) pendant toute la durée du cours sauf autorisation écrite de ma part.

Dans le cas contraire, l'ASG Plongée serait dans l'obligation, après vous avoir prévenu par lettre, d'exclure votre fils, votre fille (*) sans aucun remboursement.

Saint Germain le :

Signature :

(*) Rayer la mention inutile

Autorisation_parentale_21-22.1.docx



Piscine intercommunale « Le Dôme »
Avenue des loges, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

AQUADÔME SAINT-GERMAIN

SECTION PLONGÉE SOUS-MARINE / APNÉE

Aigremont – Chambourcy – Le Pecq – Le Vésinet – Mareil - Marly – Marly le Roi – Saint Germain en Laye

N° Affiliation FFESSM : 07-78-0139

Site internet : www.aquadome-saintgermain.fr

SAISON 2021 - 2022

AUTORISATION PARENTALE

Nom et Prénom :

Groupe :

Je soussigné(e), Mr, Mme (*) : père, mère, tuteur légal (*),

Domicilié(e) :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Autorise mon fils, ma fille (*) ci-dessus désigné(e), à pratiquer, au sein de l'ASG Plongée, la plongée sous-marine avec bouteille et en apnée à la piscine de Saint Germain en laye, à la fosse de Villeneuve-la Garenne.

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que l'Aquadôme Saint-Germain, section plongée sous-marine/apnée, est responsable de mon fils, ma fille, (*) pour tout ce qui est directement lié aux cours de plongée dans le cadre des critères suivants :

- 20h30 à 22h30 le lundi soir à la piscine de Saint Germain en Laye
- Pour l'apnée (jours et horaires à compléter)
- Eventuellement à la fosse de Villeneuve La Garenne de 12h30 à 13h30 le samedi ou à la fosse de Conflans Ste Honorine, selon le calendrier prévu pour le groupe auquel il/elle (*) est affecté(e) et selon le calendrier des activités proposées par l'ASG Plongée.

Je reconnais que l'ASG ne pourrait être rendu responsable de ce qui pourrait se produire en dehors de l'enceinte de la piscine ou de la fosse, notamment si mon enfant ne restait pas jusqu'à la fin du cours.

Par ailleurs, je reconnais également avoir été informé que mon fils, ma fille, (*) doit être présent(e) pendant toute la durée du cours sauf autorisation écrite de ma part.

Dans le cas contraire, l'ASG Plongée serait dans l'obligation, après vous avoir prévenu par lettre, d'exclure votre fils, votre fille (*) sans aucun remboursement.

Saint Germain le :

Signature :

Double à conserver par le (la) mineur(e)

(*) Rayer la mention inutile

Autorisation_parentale_21-22.1.docx